

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rég. n°
Mon. belge

26048132

Déposé / Reçu le**01 AVR. 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
française de Bruxelles

N° d'entreprise : **0456 846 244****Nom**(en entier) : **BCOH**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Chaussée de Waterloo, 1589D 1180 Uccle****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Procuration**

L'extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2026

1. Démission d'un administrateur/ administrateur-délégué

L'assemblée générale extraordinaire prend connaissance de la démission du mandat de l'administrateur soumise par Olivier Héger. Cette démission a pris effet le 01/01/2026.

L'organe d'administration décide d'un commun accord d'accepter la démission de Monsieur Olivier Héger, et ce, à partir du 01/01/2026, en tant qu'administrateur délégué.

2. Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale extraordinaire décide de désigner comme nouvel administrateur : Mark Mugge. Son mandat a pris effet le 01/01/2026 et aura une durée déterminée, et ce, jusqu'au 30/07/2031.

3. Procuration

L'assemblée générale extraordinaire de la SA BCOH charge la société BDO Experts-Comptables & Conseillers Fiscaux SRL, Da Vincilaan 9 – Box E.6. à 1930 Zaventem, représentée par Madame Virginie Lopez Fertinel, Advisor, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme

Virginie Lopez Fertinel
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/04/2026 - Annexes du Moniteur belge